

11ème ANNEE
No 6

JUIN
1899

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES

SACERDOS

IN ÆTERNUM

SECUNDUM

ORDINEM

MELCHISEDECH.

[Ps. cix, 5]



PATER

TALES QUERIT

QUI

ADORENT EUM

IN SPIRITU

ET VERITATE.

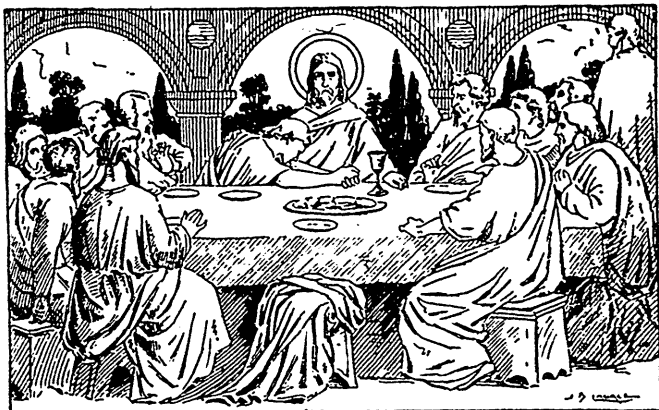
[JOAN. XIV, 23.]

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE

Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 1er de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



Sommaire du Numéro de Juin 1899 :

La Fête-Dieu. — Plan d'Instruction eucharistique : Troisième disposition à la Communion : le Désir. — Des conséquences pratiques de la dévotion sacerdotale au T. S. Sacrement. — Sujet d'adoration : La Charité. — La Communion des Neuf Vendredis après la première communion. — Retraite Mensuelle sur le soin à donner aux choses de l'Eglise. — Réponses Liturgiques. — Nos défunts.

LA FÊTE-DIEU

La solennité de la Fête-Dieu avec ses pompes liturgiques, ses processions magnifiques, son esprit d'allégresse et son caractère de triomphe a été instituée à bien juste titre, dit le saint Concile de Trente, " pour célébrer d'une manière digne de sa majesté le Sacrement excellent et adorable de l'Eucharistie. " (Sess. XIII, c. v.)

I. La *justice* et l'amour veulent que nous nous empressions à célébrer dignement le triomphe du Très Saint Sacrement.

Le Saint Sacrement, c'est Jésus-Christ : Jésus-Christ, c'est-à-dire Dieu, l'Homme-Dieu et le Roi immortel des siècles. — Sous les voiles de cette Hostie qui passe est présent le Dieu en trois personnes : là vit et réside le Créateur tout-puissant, la Providence qui gouverne tout, le Maître de tout ce qui existe, le Juge souverain des vivants et des morts. — L'Eucharistie, c'est l'Homme-Dieu, c'est-à-dire Jésus dans la vérité de sa chair et de sa vie, Jésus, le Fils de Dieu, devenu le frère de l'homme. — C'est le Roi immortel des siècles : celui qui est ressuscité

d'entre les morts, qui a vaincu Satan, conquis l'empire du monde universel, et qui règne par le droit de sa conquête aussi bien que de sa naissance sur tout ce qui est au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Oui, le Saint Sacrement c'est Dieu, c'est l'Homme-Dieu, c'est le Roi du ciel, mais présent parmi nous, rapprochant de nous, pour notre bien, notre avantage, notre consolation, et la divinité inaccessible du Très-Haut, et la vie passée du Sauveur du monde, et le trône du Roi qui vivifie et qui récompense ! Par l'Eucharistie, il vit au milieu de son peuple, il le gouverne et le conduit en personne, marchant avec lui, le visitant sans relâche, l'aimant de plus près, avec plus de tendresse et de persévérance ; c'est Dieu, enfin, et Jésus avec toutes ses grandeurs, tous ses droits, mais aussi avec tout son amour, toutes ses miséricordes. Ah ! peut-on trop célébrer, trop honorer, trop exalter ce Sacrement de la présence de Dieu ?

Il mérite tout : quoi que tu fasses, tu resteras toujours au dessous de ses excellences ; donne donc tout ce que tu pourras.

Honorons-le d'autant plus en ce jour de son triomphe qu'il se voile, s'obscurcit et s'anéantit davantage pour se faire un Dieu que nous puissions aborder, prier et manger. L'amour a besoin de cette fête où il peut se donner libre carrière, et, d'un seul coup, reconnaître et louer, faire reconnaître et louer tout ce que cache si obstinément le nuage du Sacrement.

II. La Fête-Dieu est une fête de *reconnaissance* et de souvenir, dit encore le saint Concile de Trente. " Il est bien juste qu'il y ait certains jours consacrés où tous les chrétiens puissent montrer, par une manifestation particulièrement belle, leur reconnaissance et leur souvenir fidèle envers le Sauveur, pour ce bienfait ineffable de l'Eucharistie, vivant mémorial de la victoire et du triomphe de sa mort. "

L'Eucharistie est le mémorial, c'est-à-dire le grand livre, mais livre vivant et animé, où sont écrits et représentés en caractères indestructibles tous les bienfaits de Dieu pour l'homme. Lisons-le, épuisons-le si nous le pouvons.

Cette Hostie est le corps de Jésus, elle nous rappelle donc l'Incarnation ; elle est l'extension de l'Incarnation. — Lisez aussi dans l'Hostie anéantie toute la suite du sombre mystère de la Passion de Jésus : car elle est le mémorial de la Passion et de la mort du Sauveur. — L'Hostie nous promet encore le ciel : elle nous en ouvre, en effet, les portes et nous en livre déjà un avant-goût, puisqu'elle nous donne le Christ glorifié avec toutes les grâces, tous les secours qui mènent au ciel ; elle est le gage du Paradis. — Et que de bienfaits personnels

elle doit aussi vous rappeler ! Souvenez-vous de votre première communion, de toutes les communions ferventes que vous avez reçues : quelles forces vous y avez puisées, quelles consolations dans vos peines, quels secours dans les moments difficiles !

III. La Fête-Dieu est une solennité de *réparation*. C'est le pape Urbain IV qui le déclare dans la Bulle d'institution de cette fête. Il veut fournir aux prêtres et aux fidèles " le moyen de suppléer aux négligences commises pendant l'année dans le service de cet adorable Sacrement, par l'effet des préoccupations temporelles, ou par fragilité. "

C'est aussi un acte de pacifique mais éclatante protestation contre tous les ennemis de la foi au dogme eucharistique. " Il est nécessaire, dit le Concile de Trente, que la vérité victorieuse triomphe en cette fête sur l'hérésie et le mensonge, afin que ses adversaires, placés en face de cette splendeur et de cette joie universelle de l'Eglise, soient réduits au silence de la défaite et de l'impuissance, ou ramenés à la vérité par une honte et un remords salutaires. "

Enfin, soyons persuadés que la Fête-Dieu est un jour de confiance et d'ardente prière, un jour de grâce et de bénédiction. Jésus pourrait-il venir nous visiter et descendre parmi nous sans répandre royalement ses bienfaits ? — *Transiit benefaciendo*, il a passé en faisant le bien : telle sera l'histoire de cette journée dans tous les lieux que Jésus aura traversés, porté sur le trône de grâce et de miséricorde de la sainte Hostie.

Plan d'Instruction Eucharistique

Troisième Disposition à la Communion : le Désir.

*Deus Deus meus, ad te de luce vigilo.
Sitiuit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea !*

Par ces paroles, le Prophète royal exhalait vers Dieu le désir de son âme de voir bientôt se lever l'aurore de la Rédemption, qui arracherait les nations des ténèbres horribles du péché où elles étaient ensevelies.

Le grand jour s'est levé, le Soleil de Justice est monté au-dessus de l'horizon, éclairant, échauffant, fécondant le monde des rayons de sa grâce, et maintenant il est arrivé au zénith de sa course et il brille dans le grand midi de l'Eucharistie.

Mais, comme les fleurs ouvrent leurs pétales au soleil pour recevoir ces rayons, de même nos âmes doivent s'ouvrir à Jésus-Hostie par de saints désirs pour qu'il puisse agir en nous et nous sanctifier.

Nous devons donc nous préparer à la Communion par des actes de désir ardents et répétés, et cela, en raison : 1. de ce qu'elle est, 2. de ce qu'elle produit en nous, 3. des désirs que Notre-Seigneur lui-même a de nous voir communier.

I. — De ce qu'est l'Eucharistie.

La sainte Communion, c'est Jésus-Christ, à la fois Dieu et Homme venant en nous, caché sous les apparences de nourriture et breuvage.

a) C'est Dieu, le Bien Souverain, incomparable que ne peuvent égaler toutes les richesses de la terre et du Ciel, celui que désire notre cœur et sans lequel il ne saurait jamais être satisfait. C'est de lui aussi que vient tout ce qu'on peut aimer, désirer, rechercher au Ciel comme sur la terre.

b) C'est Jésus qui, avec son divin Père, fait le bonheur même de la Vie Éternelle : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te Deum verum et quem misisti Jesum Christum*. La vue seule de son Humanité glorifiée fait le bonheur des Anges et des Saints et fera le nôtre un jour : comment donc ne pas désirer recevoir dans la sainte Communion Celui qui fera l'objet de notre gloire future.

C'est Jésus, le Pain des Anges, mais un pain trop robuste pour notre faible nature, dit saint Augustin ; aussi de même qu'une mère prend elle-même la nourriture plus forte que ne pourrait supporter son petit enfant, pour lui présenter ensuite cette nourriture changée en lait dans son sein, de même Jésus s'est fait lait dans le sein de la Vierge Marie pour être ensuite présenté comme nourriture de nos âmes au doux Banquet de la Communion.

C'est pourquoi nous devons, comme dit saint Chrysostome, imiter l'empressement, le désir ardent des petits enfants se précipitant sur le sein maternel, et l'unique objet de notre tristesse et de notre douleur devrait être la privation de cette céleste nourriture : *unus sit nobis dolor hac esca privari*.

c) La forme elle-même sous laquelle nous est donnée l'Eucharistie nous montre bien la nécessité qu'il y a pour nous d'exciter en nous le désir de ce Sacrement.

Elle a été instituée sous forme de nourriture et de breuvage : or pour prendre part à un repas il faut nécessairement ressentir la faim, c-à-d. le désir de la nourriture. Le P. Eymard l'explique ainsi :

“ Pour être conduits à manger, il faut que nous ayons faim, que nous ressentions le besoin de nous nourrir si nous ne voulons pas tomber d'inanition : car manger est pénible et grossier, et digérer est souvent fatigant et douloureux. Le Bon Dieu nous a donc donné l'appétit, qui nous fait désirer la nourriture, et il a donné aux âmes leur saveur qui nous les rend agréables. Ainsi, il y a une faim de la Communion, une faim de Jésus-Christ, elle a ses degrés divers, mais plus elle est grande, plus profitable est la Communion.

II. — De ce que produit l'Eucharistie.

La T. S. Vierge chantait dans son cantique que Dieu comble de biens ceux qui sont dans l'indigence et qui reconnaissent leur état misérable : *Esurientes implevit bonis*. On peut dire cette même parole de ceux qui s'approchent de la Table sainte : Dieu nous y comble de biens selon la mesure de nos désirs.

C'est ce qu'explique saint Jérôme sur ces paroles du Psalmiste : *Dilata os tuum et implebo illud*. “ Ouvrez, ouvrez donc la bouche de votre cœur si vous voulez recevoir la nourriture du Seigneur et recevoir votre Dieu lui-même ; car vous le recevrez à proportion que vous ouvrirez votre cœur. Aussi le Sauveur nous dit : La mesure des biens que vous recevrez ne dépend pas de moi, mais de vous, si vous voulez, vous me recevrez tout entier. *Non est igitur in mea potestate, sed in tua est. Si volueris, me totum accipies*.

Quels sont donc les biens qui nous sont donnés par l'Eucharistie ? — Il y en a trois principalement : la guérison, la force et le bonheur.

1. *La guérison*. Depuis le péché originel, notre âme est dans l'état du malheureux voyageur qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, fut couvert de blessures par des brigands, et laissé à demi-mort sur le chemin. Notre âme a vu le péché fondre sur elle, et après l'avoir dépouillée des dons de la grâce, la couvrir de blessures ; ce sont l'ignorance dans l'intelligence, la faiblesse dans la volonté, la concupiscence dans la chair.

Jésus dans l'Eucharistie est le charitable Samaritain qui vient panser ces blessures et les guérir en y versant le vin de son Précieux Sang.

Désirons donc la Communion, comme un malade désire et attend avec impatience le médecin qui hâtera sa guérison.

2. *La force*. Nous avons un lourd fardeau à porter : la loi de Dieu

avec ses préceptes et ses ordonnances immuables ; la loi de son Eglise avec ses pratiques parfois nombreuses et affligeantes, enfin le fardeau de la vie avec ses peines, ses douleurs et ses souffrances. Sous ce poids énorme, l'homme soupire en gémissant, se traîne avec peine, et souvent, hélas ! s'affaisse et tombe à terre.

3. *Le bonheur.* Malade et accablé, l'homme cherche le bonheur. Pourquoi celui-ci cherche-t-il laborieusement la richesse ? Pourquoi celui-là ambitionne-t-il avidement les honneurs ? Pourquoi cet autre se vautre-t-il dans la mare de la volupté et du plaisir ? — Pour avoir le bonheur, car l'homme a une soif inextinguible de bonheur qu'aucun bien fini ne peut apaiser ; elle ne cesse que par la possession de Dieu.

Mais Jésus nous appelle de son Tabernacle : *Venite ad me omnes qui onerati estis et ego reficiam vos.* Allons donc à lui et par de saints désirs, hâtons la venue de cet Aide tout-puissant : *et invenietis requiem animabus vestris.*

Or notre Dieu est dans l'Eucharistie ; disons avant de le recevoir, ces paroles du Psalmiste : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. — Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum.....*

III. — Du désir de Notre-Seigneur.

Au moment d'instituer l'Eucharistie, le divin Sauveur s'écrie, comme impuissant à contenir le flot immense de son amour et trouvant enfin une issue à lui donner dans son Cœur : " Ah ! de quel désir j'ai désiré manger cette Pâque avec vous ! *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum !*

C'est de ce même désir véhément que Notre-Seigneur désire chacune de nos communions, et cela pour trois raisons : la gloire de son divin Père, la satisfaction de son amour et l'extension de sa propre gloire.

1. *La gloire de son Père.* Les deux grands mystères de la vie de Notre-Seigneur, l'Incarnation et la Rédemption, ont eu pour but avant tout la gloire de Dieu son Père, la reconnaissance de ses droits sur l'homme lésés par le péché. Et Jésus, comme Verbe et comme Homme, avait une connaissance trop profonde de Dieu et un amour trop étendu de son Père pour ne pas rechercher cette gloire avant tout, et la désirer de toute la puissance de son Cœur.

Or la Communion est l'extension de l'Incarnation, l'application à chaque âme des effets de la Rédemption, c'est par conséquent la déification de l'homme et le rétablissement des droits et de la gloire de

Dieu en lui, c'est le couronnement de l'œuvre de Jésus-Christ : Aussi disait-il à son Père après la Cène : *Pater, opus tuum consummavi quod dedisti mihi ut faciam ; manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo.* (Joan. XVII. 4. 6.)

2. *La satisfaction de son amour.* Après son divin Père, Jésus n'aime rien tant que les hommes ses frères. Aussi il désire les voir s'approcher de la Communion :

a) Parce qu'il leur est présent d'une présence tout à fait intime et familière : *Deliciae meae esse cum filiis hominum.*

b) Parce qu'il peut davantage leur faire du bien, et surtout qu'il le leur fait directement et non plus seulement par le moyen de sa grâce.

c) Parce que c'est dans la Communion qu'il se fait aimer par eux davantage : leur cœur étant échauffé par sa présence, par sa grâce, et surtout par la vue de son immense amour.

3. *L'extension de sa gloire.* La gloire de Jésus, c'est de régner, non pas sur les peuples et les territoires, mais de régner dans le cœur des hommes : *Regnum Dei intra vos est.*

Or la Communion est comme l'avènement de Jésus dans une âme, c'est le moment où il prend possession de son royaume privilégié, où il reçoit l'hommage d'un cœur dévoué et reconnaissant, hommage plus précieux à ses yeux que la pompe extérieure et les acclamations des multitudes.

Si donc les biens immenses que vous procure la Communion ne suffisent pas à provoquer en vos âmes le désir de la recevoir, je vous dirai avec le vénéré Père Eymard : Eh bien ! *communiez pour Jésus-Christ*, désirez la Communion puisqu'il la désire lui-même.

Conclusion. Vous recevrez la Communion à mesure que vous l'aimez, et vous l'aimez à mesure que vous la recevrez : *Hunc cibum plus manducat qui plus amat ; et plus amando rursus qui plus et plus manducat, plus et plus amat.* (St Anselm.)



Des conséquences pratiques de la Dévotion sacerdotale au T. S. Sacrement

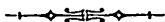
Le Prêtre véritablement dévoué à l'Eucharistie, ne renfermera pas en lui-même ses sentiments de foi et d'amour ; il les laissera se manifester au dehors avec une pleine expansion, soit dans ses rapports personnels avec le Très Saint Sacrement, soit dans son ministère auprès des fidèles.

I. — La dévotion envers le Très Saint Sacrement inspire au Prêtre : 1. Une religion profonde en la présence de Notre-Seigneur. De là, dans l'église, une démarche grave et réservée ; dans les sacristies, une vigilance continuelle sur le ton de la voix et le sujet des entretiens ; au chœur, une tenue pleine de respect, un silence exactement gardé ; à l'autel enfin, une attitude toute pénétrée de la grandeur des saints Mystères. — 2. L'assiduité auprès du Tabernacle. Le Prêtre qui aime le Très Saint Sacrement, souffre vivement de voir les croyants laisser dans une perpétuelle solitude le divin Prisonnier et ne jamais répondre aux appels de son amour ; il se sent pressé de protester, au moins par son exemple, contre l'oubli général, contre une insouciance vraiment inqualifiable. Au milieu de son pauvre troupeau indifférent, il se constitue le témoin de la présence réelle. Tandis que tous vaquent à leur travail comme à l'unique nécessaire, le pasteur se charge de les représenter devant le Dieu des miséricordes. Il se fait un devoir de consacrer au Très Saint Sacrement une partie notable de son temps libre, d'accomplir devant le Tabernacle quelques-uns de ses exercices de piété, d'y réciter, autant qu'il le peut, l'Office divin, enfin d'y venir préparer la parole sainte à adresser à son peuple. Il se plaît aussi à embellir l'église du bon Dieu, à orner les autels, bien plutôt qu'à s'occuper de sa propre demeure ; les fleurs de son parterre sont destinées au Tabernacle ; aucun sacrifice ne lui coûte quand il s'agit d'honorer le Très Saint Sacrement. *Domine, dilexi decorem domus tue.*

II. — La dévotion envers le Très Saint Sacrement pousse le prêtre à se faire le précurseur et le héraut de l'Eucharistie. Elle lui donne un grand zèle pour révéler ou inculquer aux âmes le Mystère de l'amour de Jésus-Christ, pour préparer à la sainte Communion les enfants, les ignorants, les pécheurs, les convertis, et ensuite pour assurer leur persévérance par tous les moyens possibles. Les sermons, les instructions, les catéchismes, les confréries, les exhortations au confessionnal sont autant d'occasions, pour le prêtre zélé, de communiquer l'amour de Jésus-Hostie, d'augmenter le nombre de ceux qui peuvent communier fréquemment et fructueusement, de recruter des âmes de bonne volonté pour les enrôler dans les diverses œuvres si excellentes de l'adoration ou de la réparation. Ces âmes pourront suppléer le prêtre ou l'aider dans le culte du Très Saint Sacrement, quelques-unes même seront capables, moyennant une certaine formation, de devenir de très utiles auxiliaires du ministère sacerdotal auprès des enfants, des pécheurs, des mourants.

SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.

N^o 21

Devoirs du Prêtre envers Dieu :

la Charité.

I. — Adoration.

L'amour de Dieu : tel est le plus important de tous nos devoirs. C'est le divin Maître qui l'a dit : " Aimez le Seigneur, ... c'est le plus grand et le premier de tous les préceptes. "

C'est dans la charité que consiste la perfection ici-bas ; cette vertu surpasse toutes les autres : *Majior autem horum est caritas* ; elle en est comme le principe, le point de départ, et en même temps, le complément, le couronnement. C'est pour cela que St Ignace ne demandait à Dieu que la charité, bien convaincu qu'elle contient et résume tout : *Da amorem tui solum, nam hic mihi sufficit.*

Par la charité nous sommes unis à Dieu de la manière la plus intime, car Dieu lui-même qu'est-il autre chose qu'Amour ? *Deus caritas est.*

Mais si tous sont tenus d'aimer Dieu plus que tout, et pour lui-même, le prêtre pourra-t-il se soustraire à cette obligation qui surpasse toutes les autres et les contient toutes : *Plenitudo legis dilectio ?*

Non, assurément ; qui ne voit en effet que les raisons qui obligent tout homme et tout chrétien d'aimer Dieu, pèsent sur lui de tout leur poids ? Qui ne voit aussi que son titre de prêtre ajoute à l'obligation commune une obligation nouvelle, dont rien ne saurait le dispenser ?

N'est-ce pas à lui qu'il a été dit ; *Ego separavi vos a cæteris ut essetis mei ?*

L'amour de Dieu jusqu'au mépris de tout le reste, jusqu'au sacrifice de ce qui nous est le plus cher, n'est-ce pas le lot du prêtre surtout ? Pour tous St Bernard a dit : *Modus amandi Deum est amandi sine modo* ; mais si quelqu'un devait mettre dans son cœur une mesure à l'amour de celui que nous devons aimer *ex toto corde, ex tota mente*, serait-ce le prêtre ?

N'a-t-il pas reçu beaucoup plus que les autres ? N'a-t-il pas été plus aimé de Dieu ?

Et tout cela ne l'obligerait pas à un surcroît d'amour ? — Et Dieu ne lui demandera-t-il pas comme à St Pierre, s'il a pour lui plus d'amour que n'en ont les simples laïques : *diligis me plus his ?*

Non, cela ne peut être : ce serait donner à l'Évangile un démenti formel, puisque l'Évangile nous déclare " qu'il sera beaucoup demandé à celui qui aura beaucoup reçu. "

Or l'amour du prêtre envers Dieu doit être un amour de *préférence* ;

car il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus excellent que Dieu, que Notre-Seigneur Jésus-Christ ; quel bien pouvons-nous concevoir qui soit comparable à Jésus ?

Ce doit être un amour de *concupiscence* ; c'est-à-dire que nous devons désirer Dieu comme le Bien unique et souverain, seule propre à rassasier tous les besoins et les appétits de notre âme.

Mais par-dessus tout, nous devons avoir pour Dieu le royal amour de *bienveillance*. Voilà l'amour parfait, l'acte le plus haut, l'hommage le plus entier que l'homme puisse lui rendre. C'est l'amour de Dieu pour lui-même, l'amour de son bien, de son bonheur, de sa gloire. C'est ainsi que Notre-Seigneur, le souverain Prêtre a aimé son Père.

Adorons vraiment présent dans l'Hostie sainte le Dieu qui a laissé aux hommes ce commandement, le premier de tous : " Vous m'aimez souverainement, moi le Seigneur votre Dieu." Cet ordre est absolu, universel ; mais il nous oblige surtout, nous prêtres.

Convainquons-nous de la nécessité où nous sommes de payer l'amour de Dieu pour nous, par un ardent amour pour lui.

Et comme ce Dieu-Amour a voulu se rapprocher des hommes au saint Sacrement, aimons de *toutes nos forces* le Dieu-Eucharistie.

II — Action de grâces.

Nous sommes tenus d'aimer Dieu, et de l'aimer de tout notre cœur.

Or est-ce là obligation bien pénible, bien difficile pour le prêtre ? Tout, au contraire, ne concourt-il pas à lui rendre cette vertu de charité des plus faciles ?

Le premier stimulant de l'Amour du prêtre envers Dieu, c'est la considération de l'*amabilité* de ce Dieu en lui-même. Il est souverainement beau, parfait, aimable, il est la beauté créée d'où dérive tout ce qu'il y a de beau dans la nature. Auprès lui de toutes les créatures les plus accomplies ne sont que des ombres sans attraits. Or, le beau attirant naturellement le cœur humain, la Souveraine Beauté ne devrait-elle pas provoquer dans nos cœurs un souverain amour ?

Le deuxième stimulant de notre charité, c'est l'*amour infini* que Dieu nous porte et les *bienfaits* dont il nous a comblés.

Dieu nous a aimés de toute éternité : *Deus prior dilexit nos*. Il nous a par amour amenés à l'existence. Mais surtout il nous a aimés en s'incarnant pour nous, en mourant pour nous.

Tous les biens de la nature sont pour nous : *Celum et terra clamant, Domine, ut amem te*. Mais outre tous ces biens qu'il a reçus, aussi bien que les autres, de l'amour infini d'un Dieu, le prêtre a eu des privilèges merveilleux qui n'ont été accordés qu'à lui. Cette vocation sacerdotale à laquelle Dieu l'a prédestiné de toute éternité, la séparation du monde, une éducation sainte, les ordinations, les retraites qui les ont préparées, les consolations qui les ont suivies, la première messe, l'honneur de monter tous les jours au saint autel, sans parler des autres fonctions saintes qu'il exerce, ne sont-ce pas là autant de charbons que Dieu a jetés sur lui pour attirer dans son cœur le feu de son amour.

Pour nous rendre encore la Charité plus facile, le Dieu majestueux du Ciel et de la terre s'est fait pour nous le Dieu attrayant et doux de l'Hostie, se rapprochant de nous, venant solliciter nos cœurs et les embraser de son amour. Que cette présence du Sacrement est douce, que ses charmes divins sont attrayants, et comme nos âmes en face de ce

feu dévorant d'amour qu'est l'Hostie se sentent attirées et embrasées !

Ah ! puisque la bonté divine envers nous, prêtres, a été si grande, puisque ses bienfaits sont de tous les jours et de tous les instants, notre reconnaissance oserait-elle se ralentir ? Ne doit-elle pas, au contraire, grandir chaque jour, et préparer ainsi les voies à l'amour parfait !

Remercions Notre-Seigneur de nous avoir rendu si facile et si naturelle cette vertu de Charité, surtout en lui donnant en l'Eucharistie un objet si aimable, si attrayant, si rapproché de nous, et attirant à lui nos cœurs par sa toute-puissante influence.

III. — Réparation.

Il en est de la vertu de Charité comme de toutes les autres ; on l'admet en spéculation, on la froisse dans la pratique : et cependant, nous le savons, ici plus encore qu'ailleurs, c'est la pratique et non la spéculation qui nous sauve.

Oh certes ! loin de moi la pensée de croire qu'un prêtre puisse totalement être dénué de la charité ; mais cette vertu est-elle toujours en nous ce qu'elle devrait être ? Et l'or de l'amour divin est-il toujours débarrassé de toutes ses scories ?

Examinons-nous et répondons.

a) *Pensons-nous à Dieu ?* Quand on aime véritablement Dieu, on pense à lui naturellement et sans efforts ; l'amour suggère les pensées, et les pensées entretiennent et ravivent l'amour, et tout cela se fait aussi simplement que le jeu des poumons dans la respiration.

Eh bien ! pensons-nous à Dieu ? non pas transitoirement, froidement et comme par hasard, mais pieusement, amoureusement et souvent ? Dieu est-il l'objet habituel de nos pensées, notre centre de vie ? Si oui, nous aimons Dieu ; si non, une passion a pris sa place en notre cœur.

b) *Parlons-nous de Dieu ?* Aimer une personne, et n'en parler jamais, est-ce naturel ? Le Maître l'a dit : *Ex abundantia cordis os loquitur.* Les mondains ne parlent que des bagatelles dont ils sont pleins, mais le bon prêtre n'a de plaisir qu'à parler de Celui qu'il aime.

Faisons notre profit de ces paroles du Vénéral Père de la Colombie : " Je parle peu de vous, mon Dieu ; c'est que je pense peu à vous, c'est que je ne vous aime guère. "

c) *Évitons-nous ce qui offense Dieu ?* Aimer Dieu et faire ce qui l'offense, quel horrible contraste ! Un ami veille avec soin sur ses paroles, ses actions, ses démarches pour éviter tout ce qui peut froisser son ami ; Dieu seul est offensé sans que les auteurs de l'offense croient déroger notablement à la loi fondamentale de l'amour, qui veut que l'on évite avec soin tout ce qui déplaît à l'objet aimé.

Oh ! ce n'est pas ainsi qu'en agit le saint prêtre. Il a adopté cette règle invariable du divin amour : jamais je ne consentirai à offenser volontairement mon Dieu, même par le péché véniel.

d) *Agissons-nous pour Dieu ?* Renoncer à ce qui offense Dieu, c'est beaucoup sans doute ; mais il est certain que l'âme ne s'en tient pas là quand elle a pour lui un véritable amour. Ne serait-ce pas un amour froid et suspect que celui qui ne serait jamais ou presque jamais accompagné de témoignages de bienveillance, ni d'actes de générosité envers l'objet aimé ? Si donc nous aimons véritablement Dieu nous nous appliquerons à faire une multitude d'œuvres où se peint à tout moment l'amour que nous avons pour lui. Est-ce ainsi que nous agis-

sons ? Nos jours sont-ils remplis d'œuvres saintes, témoignages de notre amour pour Dieu ?

Examinons-nous sérieusement : Aimons-nous vraiment Dieu, et si nous l'aimons, lui témoignons-nous notre amour pratiquement ? Quel malheur serait le nôtre, si nous avions un autre amour que celui de Dieu, de Jésus notre Souverain Maître. Ce serait le cas de rappeler la grave parole de St Paul : *Si quis non amat Dominum Nostrum Jesum Christum, sit anathema.*

Aimons-nous Jésus vivant près de nous au Tabernacle, l'aimons-nous plus que le commun des fidèles, l'aimons-nous comme les confidents-nés de son état d'Hostie ? La grande douleur de Jésus-Christ c'est de n'être pas aimé au Sacrement. Puisse du moins l'amour de son Prêtre le dédommager de l'ingratitude des siens !

Pardon, ô Amour qui n'êtes pas aimé !

IV. — Prière.

Il importe d'abord que nous concevions un grand désir d'aimer Dieu, et d'arriver par là à la perfection qu'exige le sacerdoce.

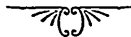
Mais le désir serait peu ; prenons une généreuse résolution d'aimer Dieu, le Dieu de notre Sacerdoce, de toutes nos forces, de tout notre cœur, de toute notre âme, nous qui la nourrissons chaque jour de la chair et du sang de Jésus.

Aimons Dieu d'un amour *effectif*, sanctifiant par l'amour toutes nos pensées, nos paroles, nos actions : *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me.* (Joan. 14.) d'un amour *généreux* allant jusqu'au don total, et s'il le faut jusqu'à l'immolation dans la souffrance : *Qui non est paratus omnia pati... non est dignus amator appellari.* (Imit.) d'un amour *constant* dont rien n'arrête les ardeurs, et qui ne se démente jamais, soit dans la prospérité, soit dans l'adversité et les tribulations : *Fortis est ut mors dilectio.* (Cant.)

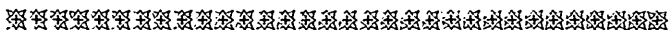
Quelle vie que celle d'un prêtre qui aime son Dieu de la sorte ! Quel courant perpétuel d'amour de son cœur vers le tabernacle ! Comme il faut que le devoir le retienne impérieusement ailleurs, pour qu'il ne soit pas toujours devant le saint autel : *Quam dilecta tabernacula tua Domine !* Là son âme se repose et puise pour tout ce qui est de la terre un profond mépris : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* Là, au saint Autel, il s'absorbe, il s'abîme, il perd tout son être, pour le livrer à Jésus-Christ et ne vivre plus que pour lui.

Demandons à notre Dieu en l'Eucharistie la grâce d'une charité plus ardente, plus active, plus constante. Adressons-lui la prière de saint Augustin : "Faites seulement que je vous aime, ô mon Dieu, et commandez ce qu'il vous plaira." Notre cœur est si inconstant, notre volonté si faible que si Dieu ne nous soutient et ne nous aide, nous pouvons malheureusement trahir les intérêts de son amour.

Pour obtenir plus efficacement une grande charité, adressons-nous au Cœur sacré de Jésus : *Cor Jesu flagrans amore nostri, inflamma cor nostrum amore tui.*



Il n'est pas de contrée, si désolée soit-elle par l'impiété, où un prêtre prudent et pieux ne puisse faire reflourir peu à peu la religion, en inspirant et en organisant, de proche en proche autour de lui, la dévotion pratique au Dieu de l'Eucharistie. Jésus n'a pas cessé d'être pour les âmes la résurrection et la vie ; ce qu'il lui faut, et ce qui lui manque trop souvent, hélas ! — ce sont des intermédiaires dévoués, des dispensateurs fidèles, des prêtres selon son Cœur.



La Communion des Neuf Vendredis

après la Première Communion.



S'il est pour un cœur de prêtre une heure douloureuse entre toutes, c'est celle où il voit s'éloigner, au lendemain de la première Communion, les chers enfants qui ont été jusque-là l'objet de ses meilleurs soins et de toute sa sollicitude.

Malgré tout ce qu'il a fait pour leur assurer une bonne première Communion, il lui reste une cruelle incertitude sur leur persévérance — sur leur avenir éternel... Que ne ferait-il pas pour assurer cet avenir, pour garder à Dieu ces âmes que les passions et le démon vont Lui disputer !... Cette heure de séparation pourrait s'appeler le *Gethisemani* du prêtre, qui sent en même temps sa lourde responsabilité et son impuissance à sauvegarder ces âmes pour lesquelles il donne cependant sa vie goutte à goutte !

Mais le Cœur de Jésus est là ! Il aime plus que tous ces âmes d'enfants. — Il a compassion des angoisses du prêtre, et Il lui donnera un moyen sûr de sauver les chers enfants qu'Il lui a confiés. Notre-Seigneur ne pensait-il pas particulièrement à eux en faisant à la Bienheureuse Marguerite-Marie la promesse de salut éternel attachée à la communion faite les premiers vendredis pendant neuf mois de suite ?

Quoi de plus facile, en effet, que d'établir dans toutes les paroisses — même dans les plus petits villages — l'usage de faire faire aux enfants la sainte Communion les premiers vendredis des neuf mois qui suivent immédiatement leur première Communion ?

À beaucoup d'enfants ces neuf Communions assureraient une jeunesse chrétienne, et leur feraient peut-être prendre l'habitude de la Communion mensuelle.

D'autres pourraient être ballottés au gré des passions et du monde ; ils n'en auraient pas moins l'ancre jetée aux rivages de l'éternité bienheureuse ! — le démon pourrait encore, hélas ! en faire son *jouet*, mais non plus sa *proie* ; ils appartiendraient finalement à Notre-Seigneur. En vertu de sa miséricordieuse promesse à la Bienheureuse Marguerite-Marie, Jésus aurait le dernier mot.

La pensée que bien des enfants cessent de fréquenter la sainte Table entre treize et quinze ans, ne devrait pas empêcher les Pasteurs de les convier à la communion des neuf vendredis. Cet abandon est en effet déplorable ; mais n'y a-t-il pas, quand même, tout à gagner à leur faire faire ces neuf communions ? — D'abord la promesse de Notre-Seigneur dont *la parole ne passera pas* sans effet ; ensuite ces enfants ne seront jamais plus purs ni plus innocents que pendant l'année de leur première Communion : n'est-ce pas le moment par excellence de les laisser venir à Jésus, et de compter sur son Cœur pour les garder ? car Il fera toujours plus et mieux que nous pour sauver les âmes.

Enfin, quoi de plus digne de tout cœur d'apôtre que d'assurer ainsi à ces chers enfants la grâce d'une bonne mort avant de les laisser aller à la bataille de la vie ?

Les parents — même les indifférents en matière de pratiques religieuses — ne s'opposeraient pas à ces neuf communions, pourvu que leurs enfants aient le désir de les faire ; car ces derniers n'obtiennent-ils pas toujours de leurs pères et mères *tout ce qu'ils veulent* ? et n'est-il pas facile (surtout l'année de la première Communion) d'amener les enfants à VOULOIR assurer leur salut éternel ?...

“ À tous ceux qui communieront les premiers vendredis du mois, neuf fois de suite, je promets la grâce de la pénitence finale ; ils ne mourront point dans ma disgrâce, ni sans recevoir les Sacraments. Mon CŒUR se rendra leur asile assuré à cette heure dernière. ” (Paroles de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie.)

Notre-Seigneur pouvait-Il attacher la grande grâce de la persévérance finale à des conditions plus faciles — plus à la portée de tous ?



RETRAITE MENSUELLE

Sur le soin à donner aux choses de l'Église.

I. — Église.

1. Est-ce que je considère l'église qui m'est confiée comme la maison de Dieu dont le Seigneur lui-même m'a constitué le gardien ?

2. Est-ce que j'exige qu'une scrupuleuse propreté y règne partout ? Les divers ornements, les vases sacrés sont-ils dans un état convenable à leur usage ? En y regardant de près, ne pourrais-je point apercevoir de la poussière dans le tabernacle, sur l'autel, dans la chaire, les confessionnaux, sur les bancs et sur la table sainte ? Ai-je le soin de faire laver les bénitiers assez souvent ?

3. Est-ce que tout se voit à sa place dans l'Église, comme les prie-Dieu, les bancs, missels et autres objets de la sorte ?

4. Ai-je réglé l'heure de célébration des offices divins non pas tant pour la commodité du prêtre que pour celle des fidèles ?

5. Est-ce que tout se fait avec respect et dignité, sans trop de précipitation ?

Est-ce que je recommande fortement aux chanoines de s'efforcer à rendre leur chant le plus décent, le plus religieux possible ?

7. Est-ce que je mets un soin délicat, est-ce que j'use de saintes industries même pour faire en sorte que tout dans l'Église attire doucement les fidèles à assister aux pieuses cérémonies ?

8. Est-ce que je veille à ce que l'on ne ferme pas trop tôt les portes de l'Église, afin que l'accès auprès du divin Maître soit toujours des plus faciles ?

9. Est-ce qu'on peut me voir moi-même souvent aux pieds du tabernacle ?

II. — Sacristie.

1. Ma sacristie se distingue-t-elle par une propreté sans reproche ?

2. Quant à l'ordre, y resplendit-il par la mise en leur lieu convenable de tous les ornements, vases sacrés, surplis et autres objets du culte ?

3. Suis-je empressé à faire observer aux autres dans la sacristie le silence comme je le garde moi-même ?

4. Est-ce que je veille sur mes sacristains et stimule leur zèle de sorte que chacun soit suavement poussé à accomplir son devoir avec fidélité et vigilance ?

O mon Dieu, tout est grand à votre service si honorable. Faites, je vous en supplie, que votre prêtre qui dit à chaque messe : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où réside votre gloire*, faites, dis-je, qu'il sache prouver ce qu'expriment ces paroles, afin d'avoir au dernier jour le moins de négligences possible à se reprocher relativement au soin dû aux choses de votre culte.

Réponses Liturgiques

CHANDELIERS, — “ Ipsa candelabra non sint omnino inter se æqualia, sed paulatim, quasi per gradus ab utroque altaris latere surgentia, ita ut ex eis altiora sint immediate hinc inde a lateribus crucis posita. “ Cœr. Ep., lib. I, cap. XII, N. II. — Cependant, il n'est pas absolument interdit d'avoir des chandeliers d'égale hauteur ; on en trouve même à Rome.

VÊPRES. — Aux vêpres solennelles, on doit toujours, au *Magnificat*, encenser l'autel du Très Saint Sacrement avant tous les autres, puis l'autel où l'on a chanté l'office ; on pourrait aussi encenser l'autel de la sainte Vierge ou d'un saint honoré particulièrement dans cette église. Telle est la coutume des églises de Rome.

MESSE DES QUARANTE-HEURES. — La messe votive solennelle de l'exposition et de la réposition du Très Saint Sacrement peut toujours se dire avec le *Gloria* et le *Credo*, si l'Ordinaire le juge bon, car il s'agit ici d'une messe votive *pro re gravi et ratione publici Ecclesie boni*.

VOILE DES CROIX ET DES IMAGES PENDANT LE TEMPS DE LA PASSION. — Ces voiles ne doivent pas être transparents.

“ Omnes cruces, imagines Ss. Salvatoris, icones altarum et imagines sanctorum tam in Ecclesia quam in sacristia cooperiuntur velo violaceo ex tela vel panno spisso, non vero ita translucido (vulgo transparente) ut subtus videri possint. ” — S. R. C., 7 Septemb. 1850. Voronen, ad 10.

SAMEDI-SAINT. — Tous les auteurs demandent que le roseau qui supporte les trois cierges avec lesquels on allume le cierge pascal soit véritablement *un roseau*, et non un bâton quelconque. *Debet autem esse vera arundo et non alius baculus, ut aliqui male faciunt.* — BISSUS, Litt. A. — GAVANTUS, Pars IV, Tit. x, N. 5, litt. M. — MERATUS, Pars IV, Tit. x, N. 41. — TETAMO, not. in Sabb. Sancto, cap. VIII.

Il peut être orné de fleurs, mais il faudrait, dit Meratus, qu'on pût apercevoir un peu le roseau.

Voici l'explication que donne Gavantus de cette cérémonie : “ Candelæ in calce unum quid esse deberent, et deinde distingui in tres, ad designandum Mysterium Unitatis et Trinitatis Dei ; arundo significat humilitatem passionis Christi, ex

qua in fine patuit major gloria Unitatis et Trinitatis Dei. Patuit autem veluti lumen Christi, qui in Trinitate est Deus... Solet ornari floribus : sed ita ornetur, ut appareat ex parte arundo, non baculus, seu quid aliud. — Gav. loc. citat.

CHEMIN DE CROIX. — L'oraison *Respice* peut se dire, mais elle n'est pas obligatoire. Pour gagner les indulgences il suffit de parcourir les stations et de méditer sur la Passion de Notre-Seigneur.

Pour la bénédiction avec la relique de la vraie Croix, on peut prendre la chape et l'étole rouge ou violette ; l'huméral est de même couleur que la chape ou l'étole.

On ne peut donner cette bénédiction à l'autel où réside le Saint Sacrement, car il est interdit d'exposer des reliques devant le tabernacle. La relique de la vraie croix s'encense debout ; on fait, avant et après, la génuflexion.

SCAPULAIRE DU MONT-CARMEL. — Il faut inscrire les associés sur un registre et le faire parvenir ensuite à un des centres de la Confrérie, v. g. dans un couvent de Carmes.

MESSE DU SACRÉ-CŒUR DU 1^{er} VENDREDI DU MOIS. — L'exposition du Très Saint Sacrement est un exercice suffisant, approbante loci Ordinario, pour dire la messe du Sacré-Cœur permise par le décret du 28 juin 1889.

ORAISONS SUB UNA CONCLUSIONE. On dit toujours l'oraison du Très Saint Sacrement " sub una conclusionem " aux fêtes de 1^{ère} et de 2^{ème} classe quand le Saint Sacrement est exposé en dehors des XL Heures. Si cependant on doit faire une mémoire, on joint l'oraison du Très Saint Sacrement à celle de la mémoire.

Pour l'exposition des XL Heures, quand la Messe est celle du jour, on joint toujours l'oraison du Très Saint Sacrement à celle de la fête, même quand il y a une autre oraison à réciter.

COMMUNION. — On peut donner la sainte communion avec les ornements noirs avant, pendant et après la messe, sans cependant donner la bénédiction.

OFFICE SEMI-DOUBLE. — D'après les nouvelles rubriques, les jours de semi-double on peut dire, soit dans son église, soit dans une église étrangère, la messe de l'office de la fête ou une messe votive ; la deuxième oraison peut se dire d'après ce qui est indiqué dans l'*Ordo* de l'église propre ou de l'église étrangère.

AUTEL GRÉGORIEN ET AUTEL PRIVILÉGIÉ. — L'autel privi-

légié "ad instar altaris S. Gregorii in Monte Coelio" est un autel auquel est appliqué le privilège de l'autel de saint Grégoire pour les âmes du Purgatoire. Ce privilège s'obtient difficilement. Il diffère de l'autel privilégié ordinaire en ce que, d'après la tradition approuvée par l'Église, la célébration de la sainte messe à cet autel a une efficacité spéciale : "Ex benelacito et acceptatione divinæ misericordiæ, ad animæ e Purgatorii pœnis liberationem." (Decr. S. Indulgent. Sacrisque Reliq. præpos. die 15 Mart. 1884.) L'autel privilégié est celui auquel le Souverain Pontife attache une indulgence plénière par voie de suffrage à une messe célébrée pour un défunt, et délivre la dite âme de toutes les peines du Purgatoire. En pratique, croyons-nous, il n'y a pas grande différence entre l'autel Grégorien et l'autel privilégié. À l'autel Grégorien, d'après une révélation approuvée par l'Église, les âmes du Purgatoire sont délivrées, mais il n'y a pas cependant d'indulgence plénière attachée à l'autel. À l'autel privilégié, on délivre les âmes du Purgatoire en vertu de l'indulgence plénière y appliquée par les Souverains Pontifes.

NOS DEFUNTS

T. Rév. Monsieur Louis Elena, Vicaire général du diocèse d'Hamilton, décédé à Berlin, Ont., au Collège St Jérôme.

Ce vénérable Confrère, très attaché à l'Association, n'a jamais manqué de renvoyer chaque mois son libellum chargé de plusieurs heures. Nous recommandons spécialement aux prières de nos associés ce prêtre si pieux et si dévoué à la Ste Eucharistie.

Mr l'abbé Honorat Leclerc, curé de Kamouraska. C'était un fervent adorateur, dont les libellums nous revenaient chaque mois avec l'indication de plusieurs heures supplémentaires.

Le R. P. A. Dostaler, des Clercs de St Viateur, pieusement décédé au noviciat de Joliette.

Nous rappelons que tous les Confrères qui acquittent pour l'Œuvre la cotisation de \$1.00 ont droit, en plus des "Annales," à un abonnement au "Petit Messager du Très Saint Sacrement."

**COTISATIONS RECUES
PENDANT LE MOIS DERNIER.**

Nos. 80 : \$ 0.25 — 171 : \$ 1.00 — 237 : \$ 1.00 — 329 : \$ 2.00 —
403 : \$ 0.80 — 653 : \$ 0.50 — 668 : \$ 1.00 — 674 : \$ 1.00 — 690 : \$ 1.00
— 691 : \$ 1.00 — 764 : 0.80 — 930 : \$ 1.00 — 949 : \$ 1.00 — 1003 :
\$ 1.00 — 1102 : \$ 2.00 — 1226 : \$ 1.00 — 1355 : \$ 1.00

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 601 à 700, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

Confraternitas Sacerdotalis

Adorationis Sanctissimi Sacramenti

Numerus inscriptionis

Nomen :

Prænomen :

Mensis

1	7	13	19	25
2	8	14	20	26
3	9	15	21	27
4	10	16	22	28
5	11	17	23	29
6	12	18	24	30
				31

Recommandations aux Prières

Plusieurs Confrères malades. — Le bien spirituel de plusieurs paroisses. — Les premières Communions. — La conversion de plusieurs pécheurs. — Le chapitre général de la Congrégation du Très Saint Sacrement, qui se tiendra bientôt à Paris. — La célébration fervente du mois du Très Sacrement. — Plusieurs entreprises importantes. — La préparation au grand Jubilé annoncé par N. S. Père Léon XIII. — La fondation d'une œuvre de charité à Montréal. — Toutes les intentions recommandées sur les libellums du mois dernier.

Nous tenons à la disposition de nos Confrères des Formules pour l'érection canonique de la Confrérie du Très Saint Sacrement et son affiliation à l'Archiconfrérie romaine.

COMMENDATIONES :

OUVRAGES

pour la Prédication Eucharistique.

Somme de la Prédication eucharistique, par le *R. P. Tesnière*, de la Cong. du T. S. Sacrement, docteur en théologie. — Ouvrage honoré d'un Bref de S. S. Léon XIII et des éloges d'un grand nombre d'Évêques.

Ière Partie : LES NOMS, LES FIGURES ET LES PROPHÉTIES DE L'EUCCHARISTIE. — 1 vol. in-12 de 668 pages. . . . \$ 1.00.

IIème Partie : LA NATURE ET LES EFFETS DE LA COMMUNION. — 2 vols. in-12, le premier de 500 p. le second de 650 p. . \$ 2.00.

IIIème Partie : LE CŒUR DE JÉSUS-CHRIST : Révélation évangélique ; révélation eucharistique. — 2 forts vols. in-12. . . \$ 2.00.

Le Missionnaire du Jour de la Première Communion, renfermant 69 instructions ou allocutions pour toutes les circonstances de ce grand jour. — 1 vol. in-8. 70 cts.

Le Missionnaire de l'Eucharistie et de l'Adoration perpétuelle. renfermant 43 instructions sur l'Eucharistie. — 1 vol. in-8. 70 cts.

L'Adoration Perpétuelle : deuxième Recueil de sermons pour les Quarante-Heures et l'Octave de la Fête-Dieu. — 1 vol. in-8. 70 cts.

L'Année liturgique du Prédicateur : Cours d'instructions sur la Liturgie des Dimanches et Fêtes. — 1 vol. in-8. . . 70 cts.

Retraite de Première Communion, par l'abbé *C. Martin*. — 1 vol. in-8. 35 cts.



BUREAU DES OEUVRES EUCCHARISTIQUES
320, Avenue Mont-Royal, Montréal.